



HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 6 au 17 juin 2016

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 (lundi au jeudi)
de 8 h à 12 h (vendredi)
à la Mairie de Saint-Paul
18, boulevard Brassard, Saint-Paul

TARIFICATION POUR LE HOCKEY MINEUR

MASCULIN ET FÉMININ (AHMJC)

CATÉGORIE AHMJC	ANNÉE	COÛT RÉEL	MONTANT À PAYER	MONTANT À PAYER* Si admissible à la contribution financière
**Pré-Novice 4 ans	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012	650 \$	464 \$	324,80 \$
Pré-Novice 5-6 ans	2011 2010	650 \$	464 \$	324,80 \$
Novice 7-8 ans	2009 2008	825 \$	589 \$	412,30 \$
Atome 9-10 ans	2007 2006	925 \$	661 \$	466 \$
Pee-Wee 11-12 ans	2005 2004	925 \$	661 \$	466 \$
Bantam 13-14 ans	2003 2002	960 \$	686 \$	491 \$
Midget 15-16-17 ans	2001-2000-1999	960 \$	686 \$	491 \$

* Selon la politique de tarification, 30 % du montant à payer est accordé si le montant maximal de 195 \$ n'est pas atteint.

**** LES JOUEURS DE LA CATÉGORIE «PRÉ-NOVICE» (4 ANS) DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT SUR LA GLACE.**



VENTE-ÉCHANGE (AHMJC)

N'oubliez pas la vente-échange au mois d'août (début) à la boutique Sports Excellence / André Lalonde Sports, située au 17, rue Gauthier Sud, Joliette.
Information: 450 759-1615.

PREUVE DE RÉSIDENCE ET MODE DE PAIEMENT

Pour vous inscrire au Service des loisirs et de la culture, nous vous demandons d'apporter votre preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, etc.). Aucune inscription ne sera acceptée sans cette preuve. Les inscriptions doivent être payées en totalité en argent, paiement direct ou par chèque (chèques postdatés acceptés). Voir politique de remboursement lors de l'inscription.

Les inscriptions tardives auront lieu du 1^{er} au 12 août 2016. Prévoir un chèque additionnel de 50 \$ au nom de AHMJC (à l'exception des nouveaux résidents).

TARIFICATION POUR LE PATINAGE ARTISTIQUE

LES ÉTOILES D'ARGENT

CLUB	COÛTS RÉELS	MONTANT À PAYER	MONTANT À PAYER* Si admissible à la contribution financière
PATINAGE PLUS (1 ^{re} année ou écussons non complétés)	944,89 \$	675 \$	480 \$
ÉCOLE AVANCÉE (patineurs de niveau junior, intermédiaire et senior)	1 406,84 \$	1005 \$	810 \$

* Sous réserve d'une contribution financière annuelle de 195 \$ maximum par enfant.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour ce Club, vous devez vous présenter au bureau du Service des loisirs et de la culture de Saint-Paul pour acquitter les frais d'inscription et obtenir le reçu. Par la suite, vous devrez vous présenter avec **votre reçu** au Centre récréatif Marcel-Bonin (265, rue Lajoie Sud, Joliette) pour compléter l'inscription officielle (dates à confirmer). Le reçu de la Municipalité de Saint-Paul est obligatoire pour vous inscrire.

Le Club tiendra un comptoir d'articles usagés en août.

L'âge requis est de 3 ans au 31 décembre 2016.

Les frais d'inscription ne sont ni transférables ni remboursables.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez:



Club de patinage artistique

Les étoiles d'argent

info@cpajoliette.com



CLUB DE PATIN «VIR-O-VENT»

Les inscriptions du Club de patin «Vir-O-Vent» de Crabtree se dérouleront du 13 au 17 juin 2016 ainsi que du 1^{er} au 12 août 2016. Les activités se déroulent les mercredis à partir du 14 septembre 2016 entre 18 h et 20 h à raison d'une heure par semaine jusqu'au 29 mars 2017. Ce Club de patin offre également des cours de «POWER SKATING». Les inscriptions auront lieu au Service des loisirs de Crabtree.

Informations: M^{me} Josée Héroux au 450 754-4098.

* NOTES PARTICULIÈRES



Sous réserve d'une contribution financière annuelle de 195 \$ maximum par enfant.

Des frais supplémentaires seront exigés pour les patineurs qui se présenteront au Club après les dates d'inscription. Ces frais sont payables directement au Club.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le **Service des loisirs et de la culture au 450-759-4040, poste 223 ou 228.**